



COMITÉ PARENTAL D'APPUI À L'ÉDUCATION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION 22 novembre 2016 (après la réunion du PC)

Local 30 (ancienne classe de musique : classe actuelle de Mme Tina)

Membres présents	Stéphanie Friolet (présidente), Janice Babin (vice-présidente), Natasha St-Pierre et Lucie Savoie-Sonier (secrétaire : tâche partagée), Rachel Haché, Nadia Saulnier-Brideau, Jason Ferguson, Cathy Cochet, Sébastien Rouchouse, Hélène Levesque (représentante des enseignants), Jolène Gaudet (directrice)
Membres absents	Lise Auffrey-Arsenault, Annick Laforge, Lynda Kadem
Membres du publique	Lizon Thériault, Antoine Lamoot
Heure d'ouverture de la réunion	19h44

Membres :

Stéphanie Friolet (présidente), Janice Babin (vice-présidente), Natasha St-Pierre et Lucie Savoie-Sonier (secrétaire : tâche partagée), Rachel Haché, Lise Auffrey-Arsenault, Nadia Saulnier-Brideau, Annick Laforge, Jason Ferguson, Lynda Kadem, Cathy Cochet, Sébastien Rouchouse, Hélène Levesque (représentante des enseignants), Jolène Gaudet (directrice)

1. Adoption de l'ordre du jour

Les points 6.a. Retour sur la séance de formation du CPAÉ et 6.b. Proposition de budget – 500\$ du CPAÉ sont ajoutés. Natasha propose l'adoption de l'ordre du jour et Nadia l'approuve

2. Adoption du procès-verbal de la réunion 4 octobre 2016 et suivis

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé tel quel. Rachel propose son adoption et Sébastien approuve. Jolène nous offre un suivi quant au club de sciences. Malheureusement, il n'y a toujours pas de personne responsable volontaire pouvant s'occuper de ce club. Natasha vérifiera si elle peut se libérer un matin par mois afin de gérer ce club.

3. Informations pour la planification de la rentrée 2017-2018 : questionnement de David Després (suggestions ?)

Jolène a calculé les chiffres. L'école compte actuellement 26 classes pour l'année scolaire 2017-2018. Il y a présentement 5 classes de maternelle prévues, soient 2 classes au programme croisé et 3 classes au programme du Nouveau-Brunswick. Si un élève de plus arrive en 3^e année, il y aura un débordement. Elle confirme qu'il va falloir deux roulottes, qui sont déjà commandées pour éviter la même situation que l'année dernière avec le retard de construction. M. Després demande si c'est possible de prévoir un ou d'autres scénarios (selon les chiffres) pour les quatre mois d'attente (avant l'ouverture de l'école 3-5 en janvier 2018).

Jolène a quatre options à présenter :

1. 1^{re} année – programme NB. Deux classes : Soit une classe avec 2 enseignants et 28 élèves, et une autre classe avec 1 enseignante avec 19 élèves.
2. 2^e année – programme croisé. 27 élèves – 2 enseignantes dans un local.
3. 5^e année – programme croisé. 33 élèves – 2 enseignantes dans un local (enseignante de la France ferait du team-teaching).
4. 1^{re} année – programme croisé. Deux enseignants avec 30 élèves.

Après une mûre discussion, il est conclu que les parents sont ouverts à la possibilité de joindre des classes afin de ne pas devoir ajouter d'autres roulottes. Jolène en parlera avec M. Després et on en discutera à la prochaine réunion.

4. Noël en famille

L'activité est reproduite cette année. Les démarches vont bon train pour réserver les chevaux (possiblement), prévoir les biscuits, etc. Jolène demande s'il serait acceptable de demander des dons aux parents pour couvrir les dépenses. Les parents proposent de plutôt demander l'aide du comité de parents au besoin.

5. Points reportés de la dernière réunion :

a. Retour sur le dévoilement des plans des nouvelles écoles de Dieppe (Rachel Haché)

Rachel présente les plans de la nouvelle école, qui doit ouvrir en janvier 2018 (niveaux 3-5). L'école intermédiaire 6^e-8^e année est prévue pour la rentrée 2018-2019.

b. Profil de l'apprenant et bulletins

i. Projet pilote M-2 : bulletin de cheminement et bulletin de rendement

Jolène présente les nouveaux bulletins des élèves qui seront uniformes à l'échelle de la province, un projet pilote auquel l'école participe. Les classes de maternelle de Mme Linda et de 1^{ère} année Lucette ont été ciblées pour ce projet. Jolène explique que les bulletins de novembre et février reflèteront la progression des apprentissages de l'élève (bulletin de cheminement), alors que le bulletin de juin reflètera l'apprentissage réalisé par l'élève (bulletin de rendement).

c. Évaluations externes : modifications

Jolène nous fait part des modifications quant aux évaluations du Ministère. L'évaluation de la lecture effectuée au début de la 4^e année sera déplacée à la fin de la 3^e année. De plus, cette année, l'évaluation de la lecture en 2^e année n'aura que la portion lecture à voix haute alors que la portion lecture silencieuse sera abolie.

d. Tableaux de bord équilibrés

L'école établit des objectifs en fonction des résultats obtenus, qu'elle examine afin de s'améliorer. Jolène présente les objectifs établis (objectifs SMART), les initiatives et actions prioritaires, les stratégies envisagées, etc. Les trois priorités sont la réussite éducative inclusive, le mieux-être et la construction identitaire.

6. Autres :

a. Retour sur la séance de formation CPAÉ

Jason, Janice, Stéphanie et Jolène ont participé à la formation offerte le 29 octobre et Jason donne un compte rendu. Points à noter : l'enseignante a le droit de vote. Le nombre de 12 membres peut être dépassé, si la personne représente un autre comité (ex : représentant du comité de parents et représentant du comité de parents du programme croisé). Aucune réunion ne peut être tenue sans la présence de la directrice. Le publique peut assister aux réunions mais n'ont aucun droit de vote. Le budget de 500\$ accordé par le passé sert au fonctionnement du CPAÉ. (Ex : service de garde, déplacement raisonnable, formation, photocopie, etc.). Par contre, il est arrivé qu'un remboursement d'un service de garde ait été refusé dans le passé. Donc, le district va étudier la question et va rendre compte de la situation.

b. Proposition de budget – 500\$ du CPAÉ

Natasha propose d'utiliser les fonds pour acheter un nouveau système de son à l'école. Il faudra faire un suivi à une prochaine réunion, après avoir reçu la directive du district.

7. Levée de la séance

Jason propose la levée de la séance à 21 h 44.